



FONDROL

ÉGALISATEUR DE TEINTE



Description du produit	Produit permettant d'égaliser les bois de menuiserie issus d'essences diverses.
Propriétés	• Offre une protection temporaire, recouvrable par toute finition de type lasure, vernis, peinture (sauf saturateur). • Excellente imprégnation sur tout bois. • Finition respirante, microporeuse, stable aux UV offrant une protection temporaire contre les intempéries. • Très bon pouvoir masquant. • Ponçable.
Destination	• Intérieur/Extérieur : menuiseries (fenêtres, portes) et mobilier. • Surfaces verticales.
Caractéristiques techniques	Classification : Famille 1 classe 7b2 selon norme NFT36-005. Aspect : Mat. Liant : Résines acryliques. Solvant : Eau. Densité à 20°C : 1.05 ± 0,05. Extrait sec : 24 ± 2% Viscosité cône plan : 41mPa.s (mobile 1, vitesse 375 rpm, 23°C). pH : 8,5 - 9. Conditionnements : Seaux de 20 litres et fûts de 200 litres. Stockage : 1 an minimum en emballage hermétique d'origine non entamé. COV : 5% maximum. Teintes :  marron chamois beige clair 
Subjectile	Bois dont l'utilisation, la nature, la qualité, l'état, les traitements et les préparations sont conformes aux normes en vigueur.
Recommandations avant application	• S'assurer que le support est compatible avec une finition en dispersion aqueuse. • Respecter les conditions et prescriptions définies par le fabricant du produit. • Ne pas appliquer par une température ambiante inférieure à +10°C et supérieure à +30°C. • Ne pas appliquer sur un bois chaud (après exposition / stockage prolongé au soleil, le bois peut atteindre 60°C). • S'applique sur un bois dont l'hygrométrie maximale est de 18%. • Mélanger avant l'application.

Conditions d'application

Préparation du bois :

Le bois doit être propre, sec et exempt de tout revêtement.

Si le bois le nécessite, possibilité d'appliquer au préalable un fongicide insecticide, le TMU84®**.

Imprégnabilité du support :

Procéder au test de la goutte d'eau. Si une goutte d'eau peut pénétrer le support, le bois est suffisamment « ouvert ». Dans le cas contraire, le bois présente un glaçage de surface trop important. Il faut alors prévoir un égrenage au grain 100/120.

Application :

Appliquer une couche de FONDROL.

Laisser sécher 30 minutes minimum à 20°C. Une accélération du temps de séchage est possible par l'utilisation d'un système adéquat type air pulsé.

Appliquer une seconde couche si besoin selon l'aspect souhaité.

Note sur le rendu :

Comme tout produit d'imprégnation, le rendu final de l'égaliseur dépend de l'aspect initial du support. Les nœuds et le veinage du bois s'atténuent mais demeurent visibles.

Matériel d'application

Brosse, Rouleau, Pistolets type Airless, Airmix et pneumatique standard, Flow Coat.

Dilution

Dilution possible avec de l'eau jusqu'à 5%.

Rendement

Théorique : 7 à 9 m²/l et par couche.

Grammage

Grammage théorique : 110 à 150 g/m² et par couche

Il sera à valider au préalable car il peut varier en fonction du type, de l'état de surface, de l'absorption du support ainsi que du mode d'application.

Séchage à 20°C – 50% HR

Manipulable après 30 minutes. Empilable après 1 heure.

Possibilité de séchage accéléré via de l'air pulsé. La température ambiante et l'hygrométrie relative influent sur le temps de séchage.

Recouvrement

Entre 2 heures et 72 heures par tout type de finition.

Au-delà de 72 heures, veiller à la non-pollution avant l'application de la couche de finition.

En cas de pollution (encrassement, poussière...), procéder aux préparations nécessaires pour obtenir une surface propre et sèche.

Nettoyage du matériel

Eau + détergent.

Stockage

Stocker le produit à l'abri du gel et des températures élevées.

Sécurité

Se reporter à la fiche de données de sécurité (FDS) disponible sur le site

www.quickfds.com et aux textes figurant sur l'emballage, conformes à la législation en vigueur.

Date d'édition

Juin 2014.

** même fabricant

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.